

# L'intégration des personnes étrangères dans la Nièvre : l'humanité en action

Publié le 15/11/2022 à 09h00



S'intégrer... ou intégrer ? Au-delà de la seule vision institutionnelle de l'intégration des personnes étrangères dans la société française, nous donnons la parole à divers acteurs associatifs de la Nièvre pour comprendre la complexité de ce processus, une dynamique relationnelle avant d'être une injonction.

Le fait est « que c'est un terme pratique, car on a l'impression que tout le monde sait de quoi on parle », énonce Myriam Hachimi-Alaoui, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université du Havre et "fellow" de l'Institut Convergences Migrations. Et tout le monde semble avoir, à son sujet, une opinion.

## Qu'est-ce qu'être bien intégré ?

Mais qu'est-ce qu'être bien intégré, quand, bien sûr, l'intégration « touche diverses dimensions de la vie sociale ? » La question est d'autant plus mal posée qu'elle omet d'interroger, en même temps, la discrimination et ses effets sur le destin des personnes concernées.

En France, depuis le début des années 2000, l'intégration des étrangers s'est contractualisée (*voir l'exemple du CIR, au bas de cet article*). « Dans ce mouvement de contractualisation, on place la responsabilité de l'intégration sur les individus eux-mêmes. En préambule du premier Contrat d'Accueil et d'Intégration, il était écrit : "choisir de vivre en France, c'est avoir la volonté de s'intégrer dans la société française". Il y a là une espèce de jonction paradoxale entre l'idée de volonté personnelle et l'obligation légale de signer un contrat. »

Leur demande-t-on, finalement, de se conformer aux lois ou bien d'adhérer à des valeurs nationales??

La sociologue Myriam Hachimi-Alaoui note également « un épaississement identitaire de la citoyenneté républicaine », qui n'est pas sans conséquence sur ce qui est attendu des immigrés pour gagner le "droit" d'entrer dans une forme de "communauté nationale". Avec une interrogation : « Finalement, leur demande-t-on de se conformer aux lois ou bien d'adhérer à des valeurs nationales ? Ne pourrait-on pas simplement parler de respect des règles de droit ? »

---

*« Avec les autres étudiants de l'AFPLI, on devient comme une petite famille » : le témoignage de Tanita Fraser*

---

Au fond, tout cela ne fait que « rendre plus radicale une frontière entre "nous" et "les autres". » Car l'intégration dessine une ligne imaginaire aux effets bien réels : là où il y a des "intégrés", il y a des exclus. À moins d'œuvrer à effacer la barrière, ou, du moins, à ne plus envisager l'intégration comme une porte à franchir, mais plutôt comme un chemin sur lequel on se rencontre...

## Un enrichissement mutuel

À Clamecy, l'association Solidarité Migrants du Haut-Nivernais accompagne tant des familles en demande d'asile que des personnes n'ayant pas obtenu leurs papiers. « Nous voulons permettre à ceux arrivant sur le territoire de s'intégrer au tissu local, rompant leur isolement, qu'ils puissent avoir la vie la plus digne possible parmi nous », présente la présidente Lison Delsalle.

Pour que ces personnes s'intègrent, il faut leur montrer qu'on a envie qu'elles s'intègrent à nous?!

De multiples activités ont été mises en place, du jardin collectif aux ateliers de conversation en passant par des repas partagés. « C'est un moment pour échanger, se mélanger. S'asseoir à côté de quelqu'un qu'on ne connaît pas, discuter et se rendre compte qu'on a des points communs... »

L'association « favorise l'autonomie des personnes, leur transmet coutumes et règles de vie communes, le fonctionnement des institutions... Mais pour que ces personnes s'intègrent », rappelle Lison Delsalle, « il faut leur montrer qu'on a envie qu'elles s'intègrent à nous ! »

---

*Arrivés à Luzy il y a quelques mois ou quelques années, ces jeunes migrants ont intégré l'équipe de foot locale*

---

Un avis que partage la Clamecycoise Colette Spinat. Après avoir accueilli, dans la grande maison dont elle a hérité, un jeune Afghan, elle héberge une famille mongole en attente de papiers depuis plusieurs années (les deux parents viennent d'obtenir des promesses d'embauche, les enfants sont scolarisés).

« On ouvre sa porte, on ne sait pas combien de temps ça va durer. Il faut avoir l'envie d'ouverture, l'envie de rencontrer. On a de la chance, en France. On est des privilégiés, dans le monde. Il ne faut pas avoir peur de gens qui ont fui leur pays pour des raisons objectives. On donne, ils donnent : on s'enrichit tous. » Pour tisser davantage de liens sur le territoire, elle aimerait que soient mis en place des parrainages pour des jeunes du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

## Le français, une première marche vers l'intégration

Cette réciprocité, l'AFPLI la pratique au quotidien. L'association dispense des cours de français à 370 personnes dans le département. « Notre accueil est inconditionnel et gratuit », expose le président Jean-Luc Brun. La maîtrise de la langue, « c'est la première marche vers l'intégration sociale et professionnelle », rappelle la directrice, Christelle Raulin. L'intégration est ici multiforme : elle s'inscrit dans l'acquisition du français, mais aussi dans la mixité sociale et culturelle propre aux cours.

La France s'est construite avec l'immigration, souvenez-vous de Marie Curie.

Jean-Luc Brun déplore la banalisation des discours racistes, dès lors que l'actualité s'empare du fait migratoire. Il invite à considérer celui que l'on perçoit comme "l'autre" comme un "soi potentiel" : « Que se passerait-il, si on était Ali ? » questionne-t-il, faisant référence à l'expulsion récente d'un jeune homme malgré une forte mobilisation. « La France s'est construite avec l'immigration, souvenez-vous de Marie Curie », pointe le vice-président de l'AFPLI, Bernard Marcel.

Et si l'engagement des bénévoles est pour le moins exigeant, « un investissement humain, qui demande de la préparation », ces derniers font valoir la joie de vivre des relations approfondies. « Formateurs comme apprenants ressortent des ateliers avec le sourire », remarque Christelle Raulin. Donner de son temps pour une cause collective, c'est bien, là aussi, un facteur d'intégration... Celle des uns peut donc renforcer celle des autres.

## Des réussites collectives

S'intégrer, c'est enfin, pour le directeur de l'Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion Jean-Philippe Lavergne, « acquérir le sens de son utilité sociale. » Pour ce faire, il faut d'abord résoudre la problématique du logement, qui permet de « limiter les marginalisations. »

L'ANAR se consacre évidemment au sujet de l'emploi, œuvrant pour l'insertion économique avec quatre activités de production, des espaces verts à la couture. Parmi ses salariés, environ 40 % de primo-arrivants. Bien inscrite dans l'écosystème économique local, l'ANAR, qui se fait tremplin, propose à des recruteurs extérieurs ses « richesses humaines » et sécurise la prise de poste pendant six mois, pour s'assurer que tout se passe bien avec le nouvel employeur.

---

### La parade nivernaise pour bien gérer ses documents

---

Jean-Philippe Lavergne appuie sur « le processus long de cette médiation active » mais ne néglige pas pour autant « le possible échec, qu'il faut accepter. Et la coopération entre acteurs permet de belles réussites, cela fait autant de personnes intégrées dans la société qui véhiculent du positif ! »

Et de citer en exemple un couturier afghan venant de signer un CDI dans une entreprise neversoise, Losanje. « Quand tout le monde y travaille, on trouve des solutions pérennes. », conclut-il. « Tout seul, cela ne fonctionne pas. » Avec pour motivation première l'épanouissement de chacun, d'où qu'il vienne, pour construire une société plus humaine.

# Le Contrat d'Intégration Républicaine, une première étape pour l'État

Conclu, pour une durée d'un an, entre l'État et une personne non européenne autorisée à séjourner en France, le Contrat d'Intégration Républicaine, entré en vigueur en 2016, vise à faciliter l'insertion durable. Il a pour objectif de s'assurer de l'engagement de la personne en échange d'attestations nécessaires à la suite de son parcours en France.

En premier lieu, les services de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration reçoivent le ou la signataire pour un entretien. Ses connaissances en français sont évaluées, menant, si besoin, à une formation linguistique pour atteindre le niveau A1. « Il y a aussi l'obligation de suivre quatre journées de formation citoyenne et civique. Elles rappellent les valeurs, la laïcité, l'égalité des droits, et ciblent un thème que le bénéficiaire souhaite aborder, de la recherche d'emploi à la démarche de santé », explique Perrine Michel, directrice territoriale de l'OFII en Bourgogne.

Une fois ces formations terminées, et si la personne n'a « pas manifesté de rejet des valeurs essentielles de la société française et de la République » comme stipulé sur le site de la Préfecture, le CIR participe à permettre l'obtention d'une carte de séjour pluriannuelle.

« À noter qu'aujourd'hui, nous pouvons proposer aux signataires dispensés de formation linguistique d'autres cours, à caractère non obligatoire, pour obtenir les niveaux A2, B1... C'est la valeur ajoutée du nouveau CIR », commente Perrine Michel.

De janvier à septembre, 1.400 CIR ont été signés en Bourgogne. Dans la Nièvre, ils concernent pour moitié des personnes réfugiées, et, pour 37 %, des personnes ayant rejoint le département pour motif familial.

***Alice Forges***

***alice.forges@centrefrance.com***